



## COMPTE RENDU

Convocation du **trois juillet deux mille vingt.**

Convocation du Conseil Municipal, adressée individuellement à chaque conseiller, pour la tenue d'une séance ordinaire le **dix juillet deux mille vingt.**

### Ordre du jour :

Point 01/2020 : Désignation des délégués du conseil municipal et de leurs suppléants pour les élections sénatoriales du 27 septembre 2020

### Annexes à la délibération :

01/2020 : arrêté préfectoral du 1<sup>er</sup> juillet 2020 définissant, pour chaque commune, le nombre de délégués et de suppléants à désigner et le mode de scrutin applicable

02/2020 : tableau du nombre de délégués et de suppléants à élire par commune le 10 juillet 2020



**Point 01/2020 : Désignation des délégués du conseil municipal et de leurs suppléants pour les élections sénatoriales du 27 septembre 2020**

Les Conseils Municipaux sont convoqués le 10 juillet 2020 afin de procéder à la désignation des délégués et des suppléants formant le collège électoral chargé d'élire cinq sénateurs.

A ce titre, le Conseil Municipal de Wolfisheim devra désigner 15 délégués et 5 suppléants selon les règles suivantes :

L'élection des délégués et des suppléants a lieu sur la même liste suivant le système de la représentation proportionnelle avec application de la règle de la plus forte moyenne sans panachage ni vote préférentiel. Chaque liste de candidats aux fonctions de délégués et de suppléants est composée alternativement d'un candidat de chaque sexe. Les listes peuvent comprendre un nombre de noms inférieur au nombre des sièges de délégués et de suppléants à pourvoir (art. L 289).

**Vu** le décret n° 2020-812 du 29 juin 2020 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs,

**Vu** la circulaire ministérielle du 30 juin 2020 relative à la désignation des délégués par les conseils municipaux

**Vu** l'arrêté préfectoral du 1er juillet 2020 définissant, pour chaque commune, le nombre de délégués et de suppléants à désigner et le mode de scrutin applicable

**a) Composition du bureau électoral**

M. le Maire indique que le bureau électoral est composé par les deux membres du conseil municipal les plus âgés, M. Michel WARTEL et M. Maurice SAUM, à l'ouverture du scrutin et des deux membres présents les plus jeunes, M. Thibaut HIRSCH et M. Jérémy BERTHELOT. La présidence du bureau est assurée par ses soins.

**b) Élection des délégués**

**La liste déposée et enregistrée :**

- Liste WOLFISHEIM

M. le Président rappelle l'objet de la séance qui est l'élection des délégués en vue des élections sénatoriales. Après enregistrement du ou des candidatures, il est procédé au vote.

**Après dépouillement, les résultats sont les suivants :**

- nombre de bulletins : 27
- bulletins blancs ou nuls : 0
- suffrages exprimés : 27

**M. le maire proclame les résultats définitifs :**

Ont été proclamés délégués et ont déclaré accepter ces fonctions :

- M. Eric AMIET, liste WOLFISHEIM
- Mme Marie-Laure LAMOTHE, liste WOLFISHEIM
- M. Maurice SAUM, liste WOLFISHEIM
- Mme Laurence MEYER, liste WOLFISHEIM
- M. Michel WARTEL, liste WOLFISHEIM
- Mme Dominique SANDER, liste WOLFISHEIM



République française – Département du Bas-Rhin  
Conseil municipal de la commune de Wolfisheim – séance du 10 juillet 2020

- M. Marc MILTENBERGER, liste WOLFISHEIM
- Mme Emeline LESISZ, liste WOLFISHEIM
- M. Jean-Luc BROGER, liste WOLFISHEIM
- Mme Christine LUTTER, liste WOLFISHEIM
- M. Thibaut HIRSCH, liste WOLFISHEIM
- Mme Martine BRUCKMANN, liste WOLFISHEIM
- M. Bernard MERTZ, liste WOLFISHEIM
- Mme Céline HADJ SASSI-BOUDERBALA, liste WOLFISHEIM
- M. Philippe VOILQUIN, liste WOLFISHEIM

Ont été proclamés suppléants et ont déclaré accepter ces fonctions :

- Mme Christelle HUSS, liste WOLFISHEIM
- M. Damien COCKENPOT, liste WOLFISHEIM
- Mme Christiane BOMBARDIER, liste WOLFISHEIM
- M. Jérémy BERTHELOT, liste WOLFISHEIM
- Mme Renée PINGET-SUSTRANCK, liste WOLFISHEIM

Le Maire,  
Eric AMIET



Par délégation  
Michel WARTEL  
Maire-Adjoint